

Travail pour le 18 décembre 2015 (deadline) / DC3

La situation que je vais relater ci-après s'est produite récemment dans le Foyer d'Accueil Médicalisé où je suis en stage depuis le mois d'avril 2015.

Le contexte :

André¹ est un résident d'une soixantaine d'années. Il est perçu par l'équipe éducative comme un homme anxieux, se plaignant souvent de sa condition de vie dans le foyer. J'avais lu dans son dossier médical, avant cette expérience, qu'André était diagnostiqué "psychose paranoïaque". Par ailleurs, je m'étais fait expliquer par le psychiatre de l'établissement, sans rentrer dans le détail, quelles étaient les différentes formes de psychoses et leurs symptômes. Tous les résidents du foyer présentent cette pathologie mais ils sont stabilisés.

André est entré dans le bureau en fin de matinée et m'a apostrophé d'une manière qui m'a paru agressive. Alors que j'étais entrain de mettre à jour le tableau des synthèses sur l'ordinateur de l'équipe (tâche que m'a confiée la Directrice), il s'est planté à côté de moi, debout, les mains sur les hanches et a commencé à parler le verbe haut. Si je me souviens bien de son premier propos, il accusait les éducateurs de « casser sur sucre sur les résidents pendant les synthèses ».

Etant occupé à mettre le tableau des dites synthèses à jour, j'ai fait le rapprochement avec la sienne qui s'était tenue le mois précédent.

L'écoute :

Je me suis levé et j'ai demandé aux deux résidentes présentes dans le bureau à ce moment là de bien vouloir sortir puis j'ai fermé la porte. Je suis resté seul avec André. D'une voix calme et quelques décibels sous la sienne je l'ai invité à s'asseoir à coté de moi. J'ai tourné ma chaise pour lui faire face. Aucune table ne nous séparait. Je lui ai demandé que, maintenant que nous étions seuls, il m'explique ce qu'il entendait par « casser du sucre sur le dos des résidents ».

¹ Prénom volontairement changé.

André a semblé se poser et bien réfléchir (c'est ce que j'en ai déduit par le froncement de ses sourcils) aux mots qu'il allait employer pour me décrire sa pensée. Il m'a dit d'une voix moins forte avec un débit moins saccadé qu'à l'accoutumé qu'il gardait un mauvais souvenir de sa synthèse à laquelle il avait assisté. Puis il a saisi un stylo qui trainait à côté de l'ordinateur et l'a fait passer de l'une de ses mains à l'autre. Je l'ai laissé jouer avec le stylo qu'il manipulait et qu'il regardait. Pour ma part j'ai continué à le regarder en attendant la suite de son propos. Supposant au bout d'une quinzaine de secondes (estimation qui m'a semblé une éternité) qu'il attendait des questions de ma part je l'ai donc interrogé sur ce qui lui donnait ce souvenir qu'il jugeait déplaisant et qui visiblement le tracassait. Il m'a tout de suite répondu que ce qu'il n'avait pas apprécié durant cette synthèse était le fait qu'il soit repris sur son comportement "râleur" et que son référent aurait dû le lui dire en particulier plutôt que d'en faire état devant tout le personnel éducatif et soignant. Je lui ai demandé selon lui à quoi correspondait le terme râleur. Selon lui, être râleur était un droit. Je lui ai dit qu'il avait le droit de ne pas être d'accord avec les éducateurs mais que ceux-ci à l'instar de tout le personnel oeuvraient pour son bien-être. Lui dire qu'il était râleur n'avait pas pour autre but que de lui faire prendre conscience qu'il pouvait changer son comportement dans la collectivité qu'était le foyer avec ses règles mais qu'on avait aussi dû aussi lui faire part durant cette synthèse d'éléments positifs de son comportement. Puis je l'ai à nouveau questionné sur son premier propos de « casser du sucre sur le dos des résidents » en lui demandant comment il pouvait évoquer d'autres résidents que lui-même. Sur quoi se fondait-il pour employer le pluriel ? Il m'a répondu que lui n'était pas un "cafteur" et qu'il ne me le dirait pas.

Par la suite je lui ai demandé comment il avait abordé le sujet avec son référent. Il m'a simplement répondu que cela n'avait pas d'importance et qu'il continuerait à râler si il en avait envie. Enfin je l'ai remercié d'être venu me confier son expérience et lui ai demandé si je pouvais relater notre conversation avec son référent. A ce jour j'attends encore la réponse, tout comme le stylo qu'il a oublié de reposer en sortant du bureau...

Mon analyse à posteriori :

Je n'étais pas revenu en détail sur cette conversation. J'ai depuis revu André et nous n'avons pas fait état de cette rencontre. Bien sûr, dans l'intérêt de l'accompagnement d'André et n'ayant pas eu de réponse de sa part j'ai évoqué ce moment avec son référent.

J'avoue que j'ai eu peur lorsqu'André est entré dans le bureau, lorsqu'il s'est directement approché de moi et qu'il a commencé à parler fort. J'étais sur la défensive car je pressentais une agression potentielle certes plus verbale que physique. De ce fait,

En faisant sortir les deux résidentes présentes dans le bureau à ce moment là, je pense avoir montré à André que je j'avais entendu sa demande d'écoute et que je respectais sa vie privée. En creusant un peu plus loin, j'avoue aussi que cela l'empêchait d'avoir en ces résidentes des alliées qui auraient pu (au conditionnel) prendre fait et cause pour lui. Et encore plus loin, peut être avais-je peur de la tournure que les évènements auraient pu prendre si je ne réussissais pas à "canaliser" André. Les nouvelles tout comme les ragots circulant à la vitesse V dans le foyer.

Je me suis également demandé pourquoi il s'était adressé à moi plutôt qu'à un autre membre de l'équipe présente en cette fin de matinée dans le foyer. Était-ce parce que le lieu (le bureau) lui convenait mieux ? Était-ce à cause de mon statut de stagiaire qui à ses yeux me rendait peut-être plus vulnérable ?

J'ai rencontré dans ma posture trois difficultés : en effet j'ai été tenté de tout de suite intervenir dès ses premières paroles (lorsqu'il était encore debout à côté de moi). Peut être aurait-il pensé que je prenais sa préoccupation à la légère, que je manquais de considération à son égard et que le ton serait monté davantage.

Mais la principale difficulté que j'ai ressentie et qui a nuit à ma disponibilité intérieure a été celle de faire abstraction de ce que je connaissais de la pathologie d'André pour être le plus "objectif possible dans ma subjectivité" et d'accueillir sa parole dans une neutralité bienveillante plutôt que de me dire « il va encore se plaindre ». L'autre difficulté que j'ai eue a été celle d'avoir été tenté de suivre ses mains qui s'amusaient avec le stylo plutôt que de le regarder dans les yeux.

Enfin, je me demande si j'ai bien fait de lui parler de son référent sachant que ce dernier pouvait et peut encore être considéré comme le persécuteur dans l'imagination d'André du fait de sa pathologie.